

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE VASSIVIERE

(Haute-Vienne)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil seize, le 22 décembre à 18 H 00, le Conseil de Communauté de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle d'exposition de la mairie d'Eymoutiers, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre FAYE, Président,

Nombre de délégués en exercice : 32

Date de convocation du Conseil de Communauté : 15 décembre 2016

Présents : BAUDEMONT Dominique, BIDAUD Jean-Michel (Pouvoir d'Alain DOLLEY), BODIN Pascal, CHADELAUD Michel, CHAUVERGUE Laurence, DEVAUX Nathalie, FAYE Jean Pierre (Pouvoir de Thierry MENUCELLI), GANE Isabelle, GARDELLE Bruno, LACOUTURIERE Michel, LENOBLE Monique (Pouvoir de Didier VERGNE), LOURADOUR Patricia, (Pouvoir de Michel CHADELAUD), PERIGAUD Chantal, PEYRISSAGUET Jean-Jacques, PLAZANET Mélanie (Pouvoir de Frédéric SUDRON), PONS Gérard (Pouvoir de Daniel PERDUCAT), POURCHET Pierre, SERRU Marie-Claire, SIMON Philippe, TERRIER Gilles.

Excusés : DOLLEY Alain, CHABANAT Christine, MENUCELLI Thierry, PERDUCAT Daniel, SUDRON Frédéric, VERGNE Didier.

Absent : CAMBOU Stéphane, GLANGEAUD Delphine, MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent, ROGER Edouard, SERRU Marie Claire, SIMON Isabel.

Secrétaire de séance : Patricia LOURADOUR.

Présents 20 / Votants 26

N°77-2016 – Définition de l'intérêt communautaire au 1^{er} janvier 2017

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 5214-16 ;

Vu la Loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

Vu les statuts de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière modifiés par délibération en date du 29 septembre 2016 ;

Considérant les compétences de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière ;

Considérant que l'intérêt communautaire est défini par le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière ;

Monsieur le Président rappelle que, suite à l'adoption de la modification des statuts au 1^{er} janvier 2017, il convient de redéfinir les intérêts communautaires des compétences obligatoires et optionnelles.

Monsieur le Président propose de définir les intérêts communautaires suivants :

GROUPE DE COMPETENCES OBLIGATOIRES

En matière d'aménagement de l'espace :

- **Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire**

Sont déclarés d'intérêt communautaire :

- ✓ les plans de zonage d'assainissement.

En matière de développement économique :

- **Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire**

Sont déclarés d'intérêt communautaire :

- ✓ l'aménagement et l'extension des zones d'activités économiques existantes d'intérêt communautaire : ZAE des Ribières de Bussy (Eymoutiers), ZAE de Champ-Rigaud (Peyrat-le-Château).
- ✓ les projets immobiliers liés aux zones d'activités économiques.
- ✓ les acquisitions de terrains en vue de l'extension des zones existantes et de la création et l'aménagement de nouvelles zones d'activités à vocation économique (d'une surface supérieure à un hectare).
- ✓ la gestion, commercialisation et promotion de ces zones d'activités.
- ✓ la construction de bâtiments à vocation artisanale ou industrielle, d'ateliers relais, dans les zones d'activités d'intérêt communautaire.

- **Soutien à la création d'entreprises**

Est déclaré d'intérêt communautaire :

- ✓ la création et la gestion d'une pépinière d'entreprises.

- **Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire**

Sont déclarés d'intérêt communautaire :

- ✓ le soutien aux activités commerciales, artisanales et de services.
- **Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.**

Est déclarée d'intérêt communautaire :

- ✓ la création et la gestion d'un office de tourisme communautaire avec comme principales missions : gestion de l'information et de l'accueil, organisation, développement et mise en marche de l'offre touristique, mise en œuvre d'une stratégie marketing à l'échelle du territoire, appui à l'animation des associations locales, développement des prestations et services dans les points d'accueil Office du Tourisme.

En matière de déchets :

Sont déclarés d'intérêt communautaire :

- ✓ la collecte et le traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.

GRUPE DE COMPETENCES OPTIONNELLES

En matière de protection et mise en valeur de l'environnement et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie :

Sont déclarés d'intérêt communautaire :

- ✓ les études diagnostic des réseaux d'assainissement et d'eau potable. Sont exclus les réseaux d'assainissement du Lac de Vassivière.
- ✓ l'entretien des sentiers de randonnée balisés suivants :

Communes	Sentier	km s	Durée	PDIP R	Balisa ge	Intérêt	Totaux
Augne	Boucle d'Augne	22	4 h	Oui	Jaune	Paysager et naturel	22 km
Bujaleuf	Fontaine Saint-Martin	1,5	15 minutes	Non	Violet	Paysager et vernaculaire	
Bujaleuf	Les Hauts de Bujaleuf	14, 5	3 h	Oui	Jaune	Paysager, naturel et vernaculaire	
Bujaleuf	Le Belvédère	7	1 h 30	Oui	Jaune	Naturel et paysager	
Bujaleuf	Chemin de rive	9	2 h	Non	Violet	Naturel et paysager	
Bujaleuf	Les Trois villages	11, 5	2 h 15	Non	Violet	Paysager, naturel et bâti	
							43.5 km
Beaumont-du-Lac	Autour du Bois de Crozat	18, 5	3 h 45	Non	Violet	Paysager, naturel et vernaculaire	
Beaumont-du-Lac	Le lac de Vassivière	6	1 h 10	Non	Violet	Paysager et naturel	
							24.5 km
Cheissoux	Circuit des Charbonnières	6,5	1 h 15	Oui	Jaune	Naturel et vernaculaire	
Cheissoux	Circuit de la Chapelle	3,5	45 minutes	Oui	Jaune	Naturel et vernaculaire	
Cheissoux	Chemin de liaison	3,6	25 minutes	Oui	Jaune	Naturel et vernaculaire	
							13.6 km
Domps	Circuit des crêtes	15, 5	3 h	Non	Violet	Paysager, naturel et vernaculaire	
Domps	Circuit de la Chapelle de Grigeas	9	2 h	Non	Violet	Paysager, naturel, bâti et vernaculaire	
							24.5 km
Eymoutiers	Circuit de Bussy Varache	8	2 h	Non	Violet	Naturel et paysager	
Eymoutiers	Gorges de la Vienne	12	2h30	Non	Violet	Naturel et paysager	
Eymoutiers	Gorges de la Vienne	14, 5	2 h 45	Oui	Jaune	Naturel et paysager	
Eymoutiers	Circuit du Suquet de la Grolle	17	3 h 15	Non	Violet	Naturel et paysager	
Eymoutiers	Le tour d'Eymoutiers	10	2 h 15	Non	Violet	Naturel et paysager	
							61.5 km
Nedde	Circuit du Mont de Nedde	18	4 h	Non	Violet	Paysager et naturel	
Nedde	Circuit de Chaud	19	4 h	Non	Violet	Paysager et naturel	
Nedde	Les balcons de Guimont	20, 5	4 h	Non	Violet	Paysager et naturel	
Nedde	Les Trois Croix	14	3 h	Non	Violet	Paysager, naturel et vernaculaire	
							71.5 km
Peyrat-le-Château	Circuit de Peyrat	7,5	1 h 30	Oui	Jaune	Paysager et naturel	
Peyrat-le-Château	Le ruisseau des moulins	7,5	2 h	Non	Violet	Paysager, naturel et vernaculaire	
Peyrat-le-Château	Circuit des Grammons	8	1 h 45	Non	Violet	Paysager, naturel et vernaculaire	
							23 km

Rempnat	Circuit du Puy Pointu	13,5	2 h 30	Non	Violet	Paysager, naturel et bâti
Rempnat	Rochers de Négremont	2	30 minutes	En cours	Violet	Paysager, naturel et bâti
Saint-Amand-le-Petit	Découverte de Saint-Amand	6	1 h 15	Non	Violet	Vernaculaire et bâti
Saint-Julien-le-Petit	Circuit de Sainte-Geneviève	12,5	2 h 30	Non	Violet	Paysager, naturel et vernaculaire
Saint-Julien-le-Petit	Boucle de Saint-Julien	18	4 h	En cours	Violet	Paysager, naturel et vernaculaire
Saint-Julien-le-Petit	Circuit du Mont-Larron	30	6 h 30	Non	Violet	Paysager, naturel et vernaculaire
Saint-Anne-Saint-Priest	Circuit des Trois églises	15	3 h 10	Oui	Jaune	Paysager, naturel et bâti
Eymoutiers - Peyrat	Eymoutiers-Peyrat-Saint-Amand	35,5	7 h	Non	Violet	Paysager, naturel, bâti et vernaculaire
Eymoutiers - Vassivière	Circuit Eymoutiers-Vassivière	18,5	4 h	Non	Violet	Paysager et naturel
12 communes : 34 sentiers						
liaison inter chemins						

- ✓ l'aménagement et l'entretien de nouveaux sentiers de randonnée balisés. Dans ce cadre, sont déclarés d'intérêt communautaire les sentiers reliant les sentiers d'intérêt communautaire existants.

En matière de politique du logement et du cadre de vie :

Sont déclarés d'intérêt communautaire :

- ✓ les mesures d'accompagnement des actions liées à l'habitat, et notamment, celles effectuées en partenariat avec le PETR Monts et Barrages.
- ✓ l'aménagement ou la réhabilitation de bâtiments mis à disposition par les communes en vue de la création de logements sociaux conventionnés.
- ✓ les logements sociaux communaux existants restent de la compétence des communes.

En matière de création, aménagement et entretien de la voirie :

Sont déclarés d'intérêt communautaire :

- ✓ les voies desservant les zones d'activités à vocation économique ainsi que celles reliant ces zones à la voirie communale ou départementale.

En matière de construction, d'entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire :

Sont déclarés d'intérêt communautaire :

- ✓ les bibliothèques organisées en réseau : « Bibliothèque de Portes de Vassivière ».
- ✓ la halle des sports à Eymoutiers.
- ✓ la piscine à Eymoutiers.
- ✓ l'école de musique et de danse.
- ✓ les multi-accueils et relais d'assistantes maternelles (1 multi accueil à Eymoutiers : Vassimômes, 1 multi-accueil à Peyrat le Château : Piccolo et 1 relais d'assistantes maternelles à Eymoutiers : Calinadour).
- ✓ les CLSH pour les enfants de moins de 6 ans.
- ✓ la mise en œuvre des actions contenues dans le Contrat Enfance ou dans tout autre contrat de même nature qui s'y substituerait.

Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité :

- D'ADOPTER, au 1^{er} janvier 2017, la définition de l'intérêt communautaire des compétences de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière comme indiqué ci-dessus.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme
Le 23 décembre 2016

Le Président,
Jean Pierre FAYE